

Les observateurs internationaux satisfaits du scrutin présidentiel au Burundi

PANA, 30/06/2010 Bujumbura, Burundi - Les observateurs de l'Union africaine (UA), de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEAEAC), de l'Assemblée parlementaire paritaire des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE) ont salué le "bon déroulement" des opérations électorales lors du scrutin présidentiel du 28 juin 2010 au Burundi, "en dépit de quelques difficultés techniques". La "bonne discipline des électeurs, la maîtrise des opérations par les agents électoraux dans leur majorité, la disponibilité du matériel électoral, la bonification du scrutin et la garantie du secret du vote" sont autant d'éléments positifs sur lesquels les observateurs internationaux se sont fondés pour délivrer leur satisfaction dans une déclaration conjointe publiée au lendemain du scrutin. Toutefois, les missions ont relevé certains aspects susceptibles, selon elles, d'être améliorés pour les scrutins à venir. Il s'agit notamment du "retard dans l'ouverture de certains bureaux de vote et l'absence remarquable des scrutateurs par endroit au cours des opérations de dépouillement", peut-on encore lire dans la déclaration. La mission d'observateurs internationaux a constitué 21 équipes qui se sont déployées dans 12 des 17 provinces du pays afin de suivre le déroulement du scrutin. Leur appréciation intervient avant la publication des résultats provisoires du scrutin par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le chef de la délégation de l'UA, l'ancien ministre centrafricain des Affaires étrangères, Dieudonné Kombo Yaya, a expliqué à la PANA que c'était dans les habitudes de l'Union africaine de sortir une déclaration préliminaire aussitôt après le vote ayant fait l'objet d'une observation. La CENI doit en principe publier les résultats de la présidentielle au courant de la journée de mercredi. Le chef de l'Etat sortant, Pierre Nkurunziza, est néanmoins déjà donné vainqueur après le désistement des candidats de l'opposition qui conteste toujours le bon déroulement des élections communales du 24 mai dernier. Les Burundais doivent encore retourner aux urnes le mois prochain pour élire de nouveaux députés et sénateurs dans le cadre des secondes élections générales post-conflit prévues cette année jusqu'au mois de septembre.